

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

**ET DU VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS.**  
Paraissant le **MERCREDI** et le **SAMEDI.**

La maison **HAASENSTEIN** et **VOGLER** à Genève, Bâle et Zurich, Francfort s. M., Hambourg, Vienne, Leipzig et Berlin, est seule autorisée à recevoir pour nous les annonces de la Suisse et de l'étranger.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — MARS 1870.

**PRIX DE L'ABONNEMENT**  
Pour Suisse (pour l'étranger, le port en sus), pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6.— expéd. franco par la poste . 7.—  
Pour 6 mois, la feuille prise au bureau . 3.50 par la poste, franco . 4.—  
Pour 3 mois, . 2.25  
On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-neuf n° 3, à Neuchâtel, et dans tous les bureaux de poste.

**PRIX DES ANNONCES :**  
Pour moins de 7 lig., 75 c. Pour 8 lignes et plus, 10 c. la ligne, ou son espace, 5 c. la répétition. — Pour s'adresser au bureau, 50 c. Prix des annonces de l'étranger, (non cant.) 15 c. Les annonces se paient comptant ou par remb<sup>t</sup>. Les annonces pour le n° du mercredi sont reçues jusqu'au mardi à midi, celles pour le samedi, jusqu'au vendredi à midi.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL.										CHAUMONT.										
Jours du mois	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromét. en milli.	Baromét. en milli.	VENT DOMINANT.		ETAT du ciel.	REMARQUES.	LIGNIMÈTRE en mètres.	Jours du mois	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromét. en milli.	Baromét. en milli.	VENT DOMINANT.		ETAT du ciel.	REMARQUES.
	Moyenne du jour.	Minim.	Maxim.			Moyenne du jour.	Minim.					Maxim.	Moyenne du jour.	Minim.			Maxim.	Moyenne du jour.		
2	4,1	1,0	8,5	718,33	—	O	calme	couv.	Alp. vis.	2,795	2	6,3	2,7	11,2	663,2	—	S-O	faib.	couv.	Ciel ro. ge. m. et s. Alp. cl.
3	6,0	0,7	12,1	713,21	—	S-O	»	clair	Le mat. br. au sol j-q. 8 1/2	2,790	3	7,2	5,3	10,5	658,4	—	S-O	moy.	clair	Vent fort. m. Plate. s.
4	6,4	4,4	9,6	712,26	18,9	N-E	»	couv.	Br. au sol m. Pluie forte soir.	2,770	4	2,9	0,3	7,5	656,7	7,0	N-E	faib.	couv.	Pluie. Br. m-s. neige

**EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE du 3 mars 1870.**

1. Dans sa séance du 18 février 1870, le Conseil d'Etat a nommé le citoyen James Roulet aux fonctions d'Inspecteur général des forêts.  
2. Tous les créanciers de la masse en faillite de la société Vaucher frères à Fleurier, sont péremptoirement assignés à comparaître devant le tribunal civil du district du Val-de-Travers, siégeant à l'hôtel de ville de Môtiers, le mercredi 9 mars prochain, dès les 9 heures du matin, pour suivre aux errements de cette faillite.  
3. Bénéfice d'inventaire du citoyen Auguste Perret, horloger, demeurant au Locle, où il est décédé le 25 février 1870. Le juge de paix du Locle fait connaître au public que les inscriptions seront reçues au greffe de la justice de paix, depuis le 4 jusqu'au 25 mars 1870 inclusivement à 5 heures du soir. La liquidation s'ouvrira au Locle le samedi 26 mars 1870, à 9 heures du matin, au lieu ordinaire des audiences de la justice de paix.  
4. Le tribunal de la Chaux-de-Fonds ayant déclaré vacante et adjugée à l'Etat la succession d'Antoine Buffin, marchand forain, âgé de 73 ans environ, demeurant à la Chaux-de-Fonds, où il est décédé le 4 décembre 1868, les inscriptions seront reçues au greffe de la justice de paix de la Chaux-de-Fonds, depuis le jeudi 3 mars au samedi 2 avril 1870, ce dernier jour jusqu'à 5 h. du soir; la liquidation s'ouvrira à la Chaux-de-Fonds, le lundi 4 avril 1870, dès 10 heures du matin, à l'hôtel de ville.

**IMMEUBLES A VENDRE.**

5. A vendre, un établissement de terrinerie situé à Valangin, exploité précédemment par Reinhard-Speiss, maître terrinier, composé de :  
1° Un bâtiment à l'usage d'habitation, moulin à vernis, pilon et limerie sur un cours d'eau intarissable.  
2° Un dit à l'usage de four, atelier de terrinier et hangard.  
3° Un dit ayant également un atelier, cave, écurie, fenil, magasin et vaste remise pour le bois, etc., le tout entouré de vergers et jardins d'environ 3 poses. Cet établissement offre de grands avantages pour l'établissement d'une industrie quelconque et avec facilités.  
Pour de plus amples renseignements, s'adresser aux syndics soussignés chargés de faire voir l'établissement et de traiter avec les amateurs.  
Valangin, le 21 février 1870.  
Fréd.-Constant TISSOT.  
Claude-Louis KIEHL.

**MAISON A VENDRE A CORTAILLOD**

6. L'hoirie de feu M. Benoit Chable offre à vendre la maison qu'elle possède au village de Cortaillod. Cette maison renferme deux jolis logements, deux belles caves meublées ou non meublées, avec emplacement de pressoir. Un petit terrain de dégagement existe devant la maison. S'adr. pour les conditions de vente à M. Henri Chable, pharmacien à Colombier, et pour visiter l'immeuble, à Mlle Françoise Henry, qui l'habite actuellement.

**VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES.**

7. Ensuite de permission obtenue, M. de Meuron-Terrisse exposera en enchères publiques et à des conditions favorables, le mardi 22 mars courant, à 11 heures du matin, dans sa cave à Colombier, environ 25,000 pots, vin 1869. S'adr. pour les renseignements et conditions, à M. Sydlar, maître tonnelier, à Auvornier, et le jour de la vente, dès les 10 h. du matin, dans la cave de M. l'exposant.

**Vente de la bibliothèque de Ferd. Steiner.**

8. On vendra par voie d'enchères publiques, en bloc, la bibliothèque de feu F. Steiner, antiquaire. Elle se compose d'ouvrages scientifiques et de religion, ouvrages de droit et de littérature, revues, voyages, dictionnaires de toutes les langues, romans des meilleurs auteurs, etc.  
La vente aura lieu mardi 15 mars courant, au second étage de la maison n° 11, rue St-Maurice; elle commencera à 9 heures du matin. Greffe de paix.

**Montes de mobilier, à Serrières.**

On vendra par voie d'enchères publiques, lundi 14 mars prochain, le mobilier composant la succession J.-H. Ullmer, et consistant en un bois de lit, tables, chaises, buffets, de la batterie de cuisine, des effets d'habillement, de la literie, etc. Les montes commenceront à 9 heures du matin. Greffe de paix.

10 La municipalité de Bonvillars fera vendre par enchères publiques, le vendredi 25 mars prochain, à deux heures du jour, environ 27,500 pots de vin blanc et 500 pots de vin rouge de la récolte de 1869. La dégustation aura lieu une heure avant la mise. Greffe municipal.

**A VENDRE.**

11. A vendre, plusieurs laigres de différentes grandeurs, dont deux ovales de 2500 pots chacun, en très bon état, deux de même grandeur pour remonter, et un de 1100 pots. S'adr. aux Bains de Bretège.

**Bois à vendre**

Quarante peupliers d'Italie, qui mesurent de 5 à 7 pieds de circonférence, et 6 pieds loin du tronc. S'adr. à H. Dardel, scieur, à St-Blaise.

13 Les personnes qui désireraient élever des vers à soie du chêne, peuvent se procurer de bons œufs à fr. 4 le cent, au Pertuis-du-Soc, n° 3.

14. Dès-maintenant on peut avoir de la salse nouvelle. Faubourg du Château, n° 5.

**Avis aux propriétaires de vignes ET VIGNERONS.**

On peut toujours avoir de belles poudrettes d'un an et de deux ans, de toutes espèces de plants, provenant de Cully et Lutry, à Lavaux, choisis par le cultivateur lui-même et qu'il garantit sans mélange. Grande baisse sur les prix. Pour d'autres renseignements et pour les commandes, s'adresser à Henri Wenger, vigneron, à Auvornier.

**Librairie générale de J. Sandoz**

**A NEUCHÂTEL**  
**Allgemeine Beschreibung und Statistik der Schweiz**, herausgegeben von Max. Wirth. Erster Band, erstes Buch: *Das Land*, 1 vol. gr. in-8°, fr. 7.  
L'acheteur de ce volume s'engage à l'achat de tout l'ouvrage dont le prospectus détaillé se trouve sur la couverture.  
**Des engrais artificiels et commerciaux** et de leur emploi, par G. Trembley, in-8°, fr. 2.  
**La danse**, les mascarades et les processions dans l'Eglise romaine, par Ami Périer, in-8°, fr. 1.25.  
**La maladie du plumet**. Album humoristique par A. Meylan, fr. 4.  
**Biographie universelle** ancienne et moderne (Michaud) Nouvelle édition, revue, corrigée, continuée jusqu'à nos jours, et considérablement augmentée d'articles omis ou nouveaux. Ouvrage rédigé et signé par plus de trois cents collaborateurs français et étrangers. Tome premier, 712 pages, gr. in-8°, à deux colonnes.  
L'ouvrage complet formera 45 vol. d'environ 700 pages, dont il paraîtra un chaque mois. Prix du vol., fr. 8.50

**LIQUIDATION magasin Morel et Muller rue du Château 2.**

Désirant liquider promptement, on vendra au comptant, à des prix très-avantageux, tous les articles suivants : Plume, duvet, crin, laines à matelas, coutil blanc et couleurs pour lits. Tapis piqués, couvertures en laine blanche, id. rouges, id. grises Toiles fil, toiles coton, mousseline unie et brochée pour petits et grands rideaux. Piqué, bazin, devants de chemises, indienne, cotonne, indienne meubles, damas, peluche, flanelle anglaise.

**L.-A. Pochon**, Cortaillod, a reçu les graines fourragères pour 1870, telles que esparcette pure, sans fenasse, et garantie franche de pimprenelle; trèfle violet, luzerne du midi, raygras anglais, toutes ces graines sont nouvelles et de premier choix, ainsi que des prix favorables.

19. A vendre ou à louer, à un prix raisonnable, un piano pour un commençant. S'adr. Ecluse 9, 1er étage.

A vendre une centaine de bouteilles de vieux cognac Béziers (fine Champagne), à un prix modéré. S'adr. à M. Flanel jeune, café du Mexique.

**A REMETTRE DE SUITE A LAUSANNE**

pour cause de cessation de commerce, un magasin de laineries et broderies bien achalandé. Excellente clientèle. Pour les renseignements, s'adr. franco aux initiales S. M., agence Haasenstein et Vogler, place St-François 8, Lausanne. (H-1-L<sup>me</sup>)

A l'occasion des Brandons, on trouvera chez Elise Wirtz, restaurant de la Place d'Armes, différentes espèces de beignets froids, et comme d'habitude des beignets aux pommes et au pain.

**MASTIC LHOMME-LEFORT**

Produit indispensable à tous les jardiniers et propriétaires. Reconnu le meilleur par tous les horticulteurs pour greffer à froid et cicatrizer les plaies DES ARBRES ET DES ARBUSTES. Recommandable pour la conservation indéfinie des rosiers par le cachetage de l'églantier (s'applique avec un couteau ou une spatule). EMPLOYÉ DANS LES PÉPINIÈRES IMPÉRIALES & ROYALES FRANÇAISES & ÉTRANGÈRES. Seul admis à l'Exposition universelle de 1867. Fabrique rue de Paris 162, à Belleville-Paris. Dépôts en Suisse :

A Lausanne, chez H. Julien, représentant de commerce, place St-François 20. maison du café de la poste; Simon fils, droguiste, 13, rue du Pont; Dériaz et Ramuz, droguistes, 6, rue Haldimann; à Genève, chez Fol et Brun, droguistes; Mlles Chevaudier sœurs, M. F. Cardinaux, marchand grainier, rue du-Marché 48; à Nyon, chez Charlier, grainier; à Vevey, chez Ch. Genand; à Sion, M. Ferd. Cressentino; chez MM. les droguistes Lambelet et C<sup>o</sup>, à Berne; Ch. Lapp, à Fribourg; Dessoulavy, Henri Gacond, droguistes à Neuchâtel; Minder et Vœgeli, à Bienne, Blanchod et Maire, à Rolle; Rapin, à Yverdon; Meylan-Jaquier, au Sentier (Vallée); chez MM. les pharmaciens Borel, à Bex; Muller, à Payerne; L. Comte, à Romont; Bielhy-Verdan, au Locle; et chez MM. Hens et Pheiler, rue des Tanneurs à Bâle; M. Vuagniaux, auberge de la Fleur-de-Lys, à Moudon. (H-998a-X)

**DEPOT de machines à coudre américaines de différents systèmes**

**Machines à tricoter, système Lamb**  
Les dames qui désireraient voir fonctionner une machine à tricoter sont invitées à venir au PANIER-FLEURI où on se fera un plaisir d'en faire voir le travail.

**Magasin agricole et débit de lait faubourg du Lac 6.**

Le soussigné a l'honneur d'informer le public de la ville de Neuchâtel qu'il ouvrira dans le courant du printemps un magasin où les personnes qui voudront bien lui accorder leur clientèle, trouveront à un prix raisonnable et bien conditionnés, tous les produits de la campagne, tels que fruits, légumes, lait, beurre, miel, œufs, vins en bouteilles, etc., etc.  
Le débit du lait commencera dès le 1er avril prochain, au prix de 26 centimes le pot, mesuré net, rendu à domicile, et de 25 centimes pris au magasin. Ce lait est garanti parfaitement franc de tout écrémage. Les personnes qui seraient disposées à en prendre dès la date sus-indiquée sont priées de bien vouloir s'annoncer jusqu'au 20 mars courant, auprès de Mad. Elise Junod, faubourg du Lac, n° 6, 1er étage, en indiquant leur domicile et la quantité de lait qu'elles désirent prendre. Les comptes seront réglés au mois.  
L'ouverture du magasin pour les autres produits sera annoncée par un avis ultérieur.  
Henri de BUREN.  
Vaumarcus, 3 mars 1870.



Il vient de paraître  
chez Samuel Delachaux, libraire  
rue de l'Hôpital 4, Neuchâtel.  
**L'homme primitif**

par Frédéric de ROUEMONT.

Conférence donnée à Neuchâtel, le 17 février  
1870 et faisant suite à

L'HOMME ET LE SINGE.

Brochure in-12, prix : 40 c.

27. On offre à vendre un beau grand chien  
tigré noir et blanc, très-bon pour la garde.  
S'adr. au bureau des Postes, à Boudry.

### Tablettes pectorales de Keating

exerçant une influence immédiate dans toutes  
les maladies : asthme, rhume, toux, enrouement  
et difficultés de la respiration.

Dépôt au magasin de Henri Gacond

### Au magasin Zimmermann

Confiture aux pruneaux au détail.

### SANTÉ-ÉCONOMIE

Extrait de viande Liebig

préparé par Robert TOOTH, Esq., Sydney  
(Australie)

Hors concours à l'Exposition de Paris 1867.

Médaille d'or à l'Exposition d'Amsterdam, 1869.

Une livre équivaut à 56 livres de viande  
fraîche, sans graisse ni os, et peut produire  
64 litres d'excellent bouillon.

Le pot de 1 liv. angl. fr. 12 — de  $\frac{1}{2}$  liv.  
fr. 6<sup>25</sup> — de  $\frac{1}{4}$  liv. fr. 3<sup>50</sup> — de  $\frac{1}{8}$  liv.  
fr. 1<sup>90</sup>.

Burkel, frères, seuls consignataires pour  
la Suisse romande. — Dépôts chez M. Baillet  
pharmacien, Julie Zimmermann,  
à Neuchâtel; Chable, Colombier. (H. 908 X)

### Pour les maladies de poitrine

ET DE POUMONS.

Les boules de gomme arabique, préparées  
avec les plantes les plus salutaires, sont un remède  
qui a toujours été employé avec un plein succès  
contre les rhumes invétérés, maux de poitrine,  
enrouements, maux de cœur et de poumons  
de toute espèce. Ces boules produisent leur effet  
bienfaisant dès le premier emploi, d'une surprenante  
manière contre les crampes et la coqueluche,  
provoquant l'expectoration des anciennes glaires  
stagnantes et guérissent en peu de temps le rhume  
le plus violent.

Prix de la boîte 65 cts, demi boîte 35 cts.

Le dépôt seulement chez M. Baillet, pharmacien,  
Neuchâtel.

31. Faute de place, un piano à queue  
en bon état, pour la modique somme de 100  
francs. S'adr. au bureau d'avis.

### Avis aux propriétaires de vignes

A vendre de belles et bonnes barbes de  
deux ans, à raison de 55 fr. le mille. S'adr. à  
Jules Parisod, vigneron, à La Mouniaz sur  
Cully (Lavaux).

### Magasin Quinche.

Homards en boîtes.

Vin de Malaga blanc.

**Chaussures** Le soussigné a l'honneur  
d'annoncer à son honorable clientèle, ainsi qu'au public en général,  
qu'il a un assortiment complet de chaussures  
dans les meilleures conditions. Prix réduits.  
Rue des Halles, sous le Trésor, vis-à-vis du  
magasin Wodey-Suchard.

J. SPRICH, cordonnier.

35. La corporation du village de Corcelles  
faisant creuser un grand réservoir au haut du  
chemin de la Croix, les propriétaires qui dési-  
raient avoir de l'excellente terre pour vignes  
ou champs, peuvent s'en procurer im-  
médiatement au prix de 50 centimes le char  
de 20 pieds cubes. Elle doit être enlevée de  
suite. S'adresser soit au soussigné, soit direc-  
tement au citoyen Leuba, maître maçon, en-  
trepreneur.

Corcelles, le 28 février 1870.

Le Secrétaire, H. COLIN.

36 Au magasin Lebet-Gross, rue du Châ-  
teau 4, CAOUTCHOUC IMPRIMÉ pour ta-  
bliers de dames et d'enfants: nouvel article  
souple et durable, infiniment supérieur pour  
cet emploi, à la toile cirée ou au cuir améri-  
cain.

### Bonne occasion

On offre à vendre à très bas prix, le **Tour  
du monde**, nouveau journal des voyages,  
publié sous la direction de M. Edouard Char-  
ton. S'adr. pour le voir chez Mad. Vuille, rue  
du Château 17, en ville.

POUR QUELQUES JOURS SEULEMENT,  
Dès lundi 28 février, dans le magasin situé près de l'hôtel du Commerce,  
à côté du magasin Havanne,  
OUVERTURE DU GRAND DÉBALLAGE

# D'APPAREILS DE MAGIE

Ces appareils, avec lesquels on peut exécuter les tours de magie les plus surprenants, se recommandent comme amusements les plus divertissants surtout pour familles, sociétés et maîtres d'hôtels. — On trouvera aussi un joli assortiment de boîtes de magie de toutes grandeurs, pour enfants, depuis fr. 2<sup>70</sup>, fr. 3<sup>50</sup>, fr. 5, fr. 8, jusqu'à fr. 20.

Nous énumérons ci-après quelques jeux de notre catalogue :

**Cartes qui par un mot se transforment**, le jeu à fr. 2<sup>50</sup>; un seul 50 cent, au choix. — **Plusieurs cartes tirées, les remettre dans le jeu**, les voir sortir d'elles mêmes au son de la musique, fr. 1<sup>80</sup>. — **Le cordon féérique**, le couper et le remettre ensuite dans son état primitif en le mouillant simplement, 60 cent. — **Le porte-monnaie magique**, en faire sortir plusieurs sortes de monnaie. — **Boules féériques**, les faire disparaître et revenir à volonté, fr. 1<sup>20</sup>, fr. 1<sup>30</sup> et 1<sup>50</sup>. — **Boîtes féériques**, pour remettre des cartes brûlées dans leur état primitif, et aussi pour les faire disparaître, fr. 1<sup>20</sup>. — **Oufs féériques**, qui au commandement se colorent en rouge, blanc et bleu, et disparaissent ensuite tout à fait, fr. 1<sup>90</sup> et 2<sup>80</sup>. — **Bouteille abyssinienne**, que personne ne peut poser 70 centimes.

**Moyen de faire sortir de la bouche plus de 200 aunes de rubans**, la pièce 25 c., la douzaine fr. 2<sup>50</sup>. — **Les martinets en chantés ou les knouts russes**, de 2 aunes de longueur qui sortent de la bouche, la pièce 90 cent. — **L'as de pique ou de cœur**, ou les cartes qui se changent d'elles-mêmes dans la main, la pièce 80 cent. — **Le cordon magique avec les coraux**, la pièce 70 cent. — **La cassette pour escamoter** dans chaque chapeau ou dans chaque poche des pièces de monnaie ou des bagues, fr. 1<sup>50</sup>. — **Entonnoir féérique**, appareil avec lequel on fait rendre au spectateur ce qu'il a bu et dont on fait sortir du vin, quand même on vient d'y verser de l'eau, fr. 1<sup>90</sup>. — **Les étuis à cigares diaboliques**, que l'on montre vidés et

qui au commandement se remplissent de ci-  
gares Très commodes pour les fumeurs; très  
fins en cuir, fr. 5<sup>80</sup>. — **La boîte artisti-  
que d'allumettes**, que personne ne peut ou-  
vrir, fr. 1<sup>80</sup>. — **La cassette à argent** On  
pose dans cette cassette une pièce de mon-  
naie, on la secoue afin de prouver que l'ar-  
gent est véritablement dans la cassette, mais  
au commandement la cassette se trouve vide,  
fr. 5<sup>70</sup>. — **La pyramide ou le cône ma-  
gique**. Faire disparaître sous une cosse un  
billot de forme pyramidale, puis le faire re-  
paraître sous une seconde cosse que d'abord  
on a montrée vide, ou le faire passer à tra-  
vers la table, fr. 3.

**Le dé enchanté**, qui peut se transporter  
au commandement dans chaque poche ou  
chapeau, très amusant, fr. 1<sup>90</sup>, grand 2<sup>60</sup>.  
— **La boîte d'allumettes magique**, pour  
faire disparaître et réparer des allumettes,  
très élégante, fr. 1<sup>60</sup>. — **La boîte de car-  
tes mystérieuses**, fr. 8<sup>20</sup>. — **La table de  
cartes**, travaillée élégamment en laiton,  
fr. 8<sup>50</sup>. — **La boule pour brûler les  
mouchoirs et les rétablir**, en laiton, très  
élégant, fr. 12 à 15. — **Chandelier en lai-  
ton** où l'on peut faire sortir d'une chandelle  
allumée plusieurs centaines d'aunes de rubans  
de soie. — **Le jeu des pyramides**, très élé-  
gant, fr. 80. — **La corne d'abondance**,  
fr. 65. — **Le bouquet de fleurs enchanté**,  
d'où les cartes nommées sortent, fr. 35. —  
**La cassette aux montres**, pour escamotage,  
très beau, fr. 9<sup>50</sup>. — **Les anneaux magi-  
ques**, qui par leur construction particulière,  
s'ajustent et se démontent à volonté, en lai-

ton très fin, fr. 10 à 15, très grand. — **La  
bouteille inépuisable**, dont on peut verser  
à volonté différentes sortes de vins et de li-  
queurs, fr. 9; plus grand, fr. 15. — **L'œuf  
chinois et la boule magique**, fr. 7<sup>50</sup>. —  
**Le jeu du gobelet**, où l'on peut faire dispa-  
raître des boules et jeter un gobelet à travers  
un autre, fr. 4<sup>40</sup>.

**Machine à punch**, qu'on remplit de laine,  
laquelle alors disparaît au grand étonnement  
des spectateurs, et se transforme en punch ou  
en café, fr. 16<sup>50</sup>. — **Les bouteilles voya-  
geuses** ou le verre enchanté, fr. 9<sup>50</sup> et  
14<sup>50</sup>. — **Cassette à escamoter** des mou-  
choirs, gants et autres objets, fr. 7<sup>40</sup>; plus  
grand, fr. 12. — **L'épée à cartes**, avec la-  
quelle on peut embrocher une carte tirée du  
jeu et jetée en l'air. — **Le mortier magique**  
pour rétablir d'un coup de pistolet une mon-  
tre qu'on vient d'y pulvériser, fr. 9<sup>20</sup>. —  
**Le sac à œufs mystérieux**, d'où l'on sort  
une quantité d'œufs, malgré qu'on le montre  
toujours vide, fr. 15. — **Le pince-nez**, appa-  
reil pour rire. — **La cloche magique**, dans  
laquelle on peut faire escamoter des grains  
d'un vase éloigné, fr. 3<sup>30</sup>. — **Le bâton aux  
écus**, avec lequel on pêche une quantité d'é-  
cus en plein air, la pièce fr. 35. — **L'éven-  
tail magique**, qu'on montre tout brisé et qui  
d'un instant est refait de manière à ce que  
toute dame peut s'en servir, de fr. 8 à 15. —  
**Appareil pour faire paraître des morts** (en  
miniature), fr. 25 à 50. Très intéressant et  
très amusant. — Etc., etc.

L'honorable public trouvera dans notre magasin une foule d'autres objets qu'il nous est impossible d'énumérer.

Nous recommandons encore comme cadeau les petites machines à vapeur, fonctionnant parfaitement bien, chauffées à l'esprit de vin, force 000 chevaux; la pièce fr. 10, 15 et 25.

Chaque personne qui achètera un appareil, recevra une explication orale et pratique ou une explication imprimée, afin qu'elle puisse exécuter les différents tours.

## ATTENTION

La plus nouvelle invention du 19<sup>me</sup> siècle. — Pratique et très commode pour dames

## MACHINES A ENFILER LES AIGUILLES

à 20 centimes la pièce.

### CRAMPES EPILEPTIQUES. (Epilepsie)

guérit par correspondance le médecin spécial pour l'épilepsie, Docteur O. Killisch, à Berlin, Mittelstrasse 6. — Plus de cent personnes déjà guéries.

### PÂTE PECTORALE DE STOLLWERK.

Primée à toutes les expositions. Composée de sucre et  
d'extraits de simples, dont l'influence bienfaisante sur  
les organes de la respiration est attestée par la science  
médicale. — Dépôts de cette pâte en paquets cachetés de  
60 cent avec la manière de l'employer : à Neuchâtel  
F. Calame, successeur de Borel-Wittnauer, et Henri,  
Gacond; Fontaines, pharmacie Hauser



### M. BUSSON, médecin-dentiste,

RUE PURRY, n° 4,

Vient de recevoir un grand assortiment de  
dents américaines et anglaises, qu'il pose à  
des prix très-modérés et dont il garantit la  
solidité. — Chez le même, à vendre, une belle  
volière à quatre compartiments pour faire  
nicher. Il a également à vendre les œuvres  
complètes et illustrées d'Alexandre Dumas. Cet  
ouvrage est tout neuf.

42. On offre à vendre pour cause de dé-  
part un tour à guillocher circulaire, une li-  
gne droite et un lapidaire, outils garantis.  
S'adr. au bureau de cette feuille.

MM. Pettavel frères viennent  
de recevoir  
de véritables cafés Moka et Porto-Rico.

### L. - F. LAMBELET

17, faubourg de l'Hôpital,  
NEUCHÂTEL.

Blé noir (Sarrasin) avoine fourragère  
et avoine pour semens, première  
qualité.

44. A vendre, plusieurs commodes, des ta-  
bles, des lits avec sommier, des matelas en  
bon crin à une et à deux personnes, canapé,  
un grand paravent, un lit de camp, des seilles  
de cuivre, etc. Rue du Seyon, 11, 4<sup>er</sup> étage.

45. A vendre, un pianino encore en  
bon état, à un prix avantageux. S'adr. au  
bureau d'avis.

### Aux amateurs de peinture

Vente de tableaux à l'huile, riche-  
ment encadrés, dus au pinceau de pein-  
tres étrangers, Fort, Conti, Preda, Tho-  
mas, Geiser, Dagnan, Dulruc, Zimmer-  
mann.

La collection vient d'être  
augmentée de plusieurs  
vues suisses peintes par artis-  
tes suisses.

Pour peu de temps, s'adresser sous  
l'hôtel du Faucon au magasin de pelle-  
terie.

On fera des échanges.

**Belles Bibles** Je mariage, dorées sur  
tranche, recouvertes en  
maroquin, à fr. 9 et 10. Au dépôt, rue du  
Château 9, et chez Mad. Niggli, rue de l'Hô-  
pital.

Chez le soussigné rue de l'Ancien  
Hôtel-de-ville, en face de la Poste, on trouve toujours  
des savonneuses économiques portatives à la  
vapeur, à vendre ou à louer, de plusieurs  
grandeurs et dimension, avec ou sans ré-  
chaud.  
Charles MEYSTRE.



# CONFISERIE

## WODEY-SUCHARD

### PIPERMINT.

Liqueur hygiénique et rafraichissante.  
**Cacao-Chouva** à la vanille.  
**Chartreuse.**  
**Bénédictine.**

19. A vendre, pour cause de décès, un magasin d'étoffes très-bien achalandé et situé sur la place du marché à Neuchâtel; jouissance immédiate et à des conditions favorables. S'adr. à M. Schleppey notaire à Neuchâtel.

SEULE MÉDAILLE DÉCERNÉE AUX PECTORAUX à l'exposition universelle de Paris 1855.  
 MÉDAILLE de la CLASSE D'INDUSTRIE de Genève  
 MÉDAILLE à L'EXPOSITION FÉDÉRALE à Berne.



**au lichen d'Islande concentré.**

BONBON très-agréable, le plus efficace des pectoraux contre la grippe, les rhumes, toux opiniâtre et les affections de poitrine. Prix fr. 1.50 la boîte, 75 cent. la demi-boîte. à Genève, chez Burkel frères, seuls propriétaires, à Neuchâtel chez MM. Jordan, Baillet pharmaciens, à Colombier chez M. Chable. H347 X

**Toile de coton blanche**

Sans apprêt, de fil n° 20, qualité réelle, de toute première solidité, qui se prouve dans le lavage, à 82 cent. l'aune de 120 cent. Vente par pièces de 45 aunes. — Envoi franco domicile. Ecrire franco pour échantillons, à C. Hindenlang n° 54, rue du Rhin à Bâle, (H 572) maison de spécialité en toiles de coton

**Pommade anti-herniaire.**

de Godefroy Stourzenegger à Héricourt, Appenzel. Cet excellent remède qui ne contient aucune matière suspecte, et dont l'effet est constaté par nombre de cures surprenantes et attestées, se vend en pot de fr. 5, chez l'inventeur même.

**Toux. Maladies de poitrine.**

Les pectorines (tablettes de bon goût) du Dr J. J. Hohl à Heiden sont approuvées et recommandées par un grand nombre de médecins contre la toux, l'enrouement et les catarrhes, ainsi que contre l'asthme, les affections pulmonaires et les symptômes de la phthisie. Nombreux certificats. Se vendent à 75 cent. et fr. 1.10 la boîte, dans les pharmacies Matthieu à Neuchâtel et Hauser à Fontaines.

Prompte guérison des brûlures, varices, et plaies, par l'emploi du :

**LINIMENT MASSON**

dont l'efficacité est reconnue. Se vend en pots de fr. 1.25 et fr. 2.50, au magasin de Henri Gacon à Neuchâtel, seul dépositaire pour Neuchâtel et le vignoble.

**Fabrique de poudre d'os**

à Fiez, (Vaud)

Poudre d'os fine, provenant d'os non épuisés; engrais approprié pour les prairies, les céréales, les cultures du printemps et la vigne. Prix 12 francs le quintal rendu franco en gare à Grandson. Les personnes qui désirent faire usage de cet engrais, sont priées d'adresser leurs commandes au plus tôt, pour éviter un retard dans l'expédition au moment de son emploi. S'adresser à A. Gilliard-Dufour, à Fiez (Vaud).

**NOUELS AUX ŒUFS** confectionnés frais chaque jour, et depuis longtemps avantageusement connus. Je continue à livrer une très-bonne cantine, et me charge de fournir de grands diners et repas de fête.

Catherine Schudel, à la grande Brasserie 24, au premier.

### ON DEMANDE A ACHETER.

56. On demande à acheter 300 bouteilles ancienne mesure. S'adr. à la fabrique de fleurs.

57. MM. Conod, Béguin et Cie, Collégiale, 4, achèteraient des feuillettes et quartos ayant contenu des vins de Bordeaux, Beaujolais et Mâcon.

58. Une personne qui, possédant les deux ouvrages suivants, voudrait s'en défaire, trouverait à les bien placer en s'adressant au bureau d'avis:

1° **Contes nouveaux, ou les fées à la mode**, de Madame la comtesse d'Aulnoy, édition de 1742;  
 2° **Le Cabinet des enfants**, de Mad. Le Prince de Baumont, vieille édition.

### A LOUER.

59. Une belle chambre meublée se chauffant, pour monsieur, et une pour ouvrier, au 1er étage, rue de l'Oratoire 5.

60. Pour cause de départ, on offre à remettre à la St-Georges ou à la St-Jean, un logement de 5 pièces, jouissant d'une vue magnifique, avec jardin, lessiverie et toutes les dépendances nécessaires, aux abords de la ville. S'adr. au bureau d'avis.

61. A louer de suite une chambre meublée, et une autre pour la fin du mois. S'adr. rue Purry 4, au 1er, à gauche.

62. A louer pour un coucheur, une chambre meublée, rue du Seyon 24, au second à droite.

63. A remettre de suite un magasin d'épicerie. S'adr. rue du Château 17.

64. M. Bourquin-Kaufmann offre une chambre à louer, avec ou sans la pension. Rue du Râteau 1.

65. Une chambre à louer de suite, rue des Chavannes 7, au 3me.

66. Pour la St-Jean, on offre à louer à une dame, un logement composé d'une chambre, cuisine et dépendances. S'adr. rue de l'Oratoire, 5 au second.

67. A louer, un vaste atelier bien éclairé, qui conviendrait à un monteur de boîtes, serrurier, mécanicien ou à un menuisier. S'adr. au Rocher, n° 2.

A LOUER au faubourg de l'Hôpital 35, derrière la maison de M. Terrisse-Coulon: Pour la St-Jean, un appartement au rez-de-chaussée, de 3 pièces, avec cuisine et dépendances. S'adr. au second étage de la dite maison.

69. A louer, tout de suite, à un étudiant ou jeune homme de bureau, une jolie chambre bien meublée, et au soleil levant, et une autre chambre pour ouvrier. S'adr. rue Dublé, n° 1, au premier.

70. Le Conseil administratif de la commune d'Auvergnier prévient le public, qu'il mettra le samedi 12 mars prochain, à 7 heures du soir, à l'hôtel du Lac, l'abattoir communal en mise publique pour la St-George prochain. On pourra prendre connaissance à l'avance des conditions chez le secrétaire du Conseil.

Au nom du Conseil administratif,  
 Le Secrétaire.

71. Rue St-Maurice 11, au 3me, une chambre pour un ou deux messieurs avec pension. A la même adresse, à vendre bon marché une belle balance, un pupitre et une banque.

72. A louer, de suite, une chambre meublée au soleil levant, rue du Château 7, au second.

73. A louer, deux chambres meublées, rue des Moulins 38, 5me étage, à droite.

74. A louer, à Auvergnier, de suite ou pour le 25 avril, un appartement propre, de 4 pièces et les dépendances, avec portion de jardin, si on le désire. Il est exposé au soleil levant, et l'on y jouit d'une vue magnifique sur le lac et les Alpes. S'adr. à Sam. Merz, au dit lieu.

75. A louer, pour la St-Jean, rue de la Place-d'Armes 5, au second, un bel appartement composé de 3 pièces, cuisine avec eau, dépendances. S'adr. à la dite maison, au second, à droite.

76. A louer, pour le 1er mars, une jolie chambre meublée pour un monsieur. S'adresser rue du Seyon, n° 24, au second, à gauche.

76. A louer, de suite, une chambre meublée et un petit cabinet indépendant, pour coucheur ou pour un entrepôt, ainsi qu'une bonne cave. Rue Purry 6.

77. A louer, à Auvergnier, pour entrer en jouissance au 24 juin prochain, un très-joli appartement ayant vue sur les Alpes, comprenant une chambre à fourneau, deux cabinets, cuisine, galerie, galetas, cave, etc. Il conviendrait essentiellement à des personnes tranquilles. S'adr., pour les conditions et voir l'appartement, au propriétaire J.-P. Ducommun, à Auvergnier.

78. A louer de suite à la Prise Bel-Perrin près Colombier, à l'année ou pour la belle saison, un logement de 4 pièces, cuisine et cave, un petit jardin d'agrément attenant. S'adr. à François Benoit, à Vaudijon.

79. A louer, pour la St-Jean, un logement au midi, composé de cinq pièces et dépendances, au rez-de-chaussée, avec petit jardin. S'adresser faubourg du Crêt, 17, au second étage.

A LOUER de suite une chambre meublée située à la Boine 6, au second.

81. A louer, pour la St-Jean, un appartement composé de 4 chambres et dépendances, situé au soleil levant. S'adr. à Mad. veuve Dagond, Evole 6.

A LOUER un logement de 7 chambres avec dépendances. S'adr. au bureau de la Société de matériaux de construction, Maladière 28.

### DEMANDES A LOUER.

83. On demande à louer, en ville, pour la St-Jean prochaine, un appartement de 3 ou 4 chambres. S'adr. à Mad. König, épicière, rue du Seyon.

84. On demande à louer pour la St-Jean, un petit logement composé de deux pièces et dépendances. S'adr. au bureau de cette feuille.

### OFFRES DE SERVICES.

85. Une fille âgée de 26 ans, aimerait se placer dans une brave famille pour faire un petit ménage ou comme bonne d'enfant; elle est pourvue de bonnes recommandations. Le bureau du journal indiquera.

86. Deux jeunes filles habituées au service d'hôtel, désirent se placer à Vevey ou Montreux comme filles de chambre.

Deux autres filles, 21 à 24 ans, cherchent des places à Neuchâtel pour faire un bon ordinaire. S'adr. à veuve Widmeyer, rue des Halles 3.

87. Une jeune Vaudoise, faisant sa première communion à Pâques, désirerait se placer de suite après, pour tout faire dans un ménage, ou comme aide dans un gros ménage à la ville ou à la campagne. S'adr. à Mlle Cécile de Pury, rue du Château 12.

88. Une bonne nourrice, âgée de 22 ans, bien portante, cherche à se placer de suite. S'adr. à Mlle Petitpierre ou à Mme Basting, sages-femmes, à Neuchâtel.

89. Une jeune fille badoise, qui sait coudre et repasser, cherche une place de fille de chambre pour le 1er avril; elle a de bons certificats. S'adr. au bureau de cette feuille.

90. Plusieurs domestiques recommandables désirent se placer. S'adr. à M<sup>me</sup> Favarger, rue des Moulins, 9.

### DEMANDES DE DOMESTIQUES

91. On demande, pour de suite, une domestique parlant français, active, propre, qui puisse s'occuper de tout ce qui concerne un ménage, et s'entende aussi aux travaux d'un jardin. Inutile de se présenter sans preuves de moralité. S'adr. à Mad. Dubois, à La Cou-dre.

On demande  
**UNE NOURRICE**  
 pour le mois de mai. S'adr. à M. Ch. Champart, Lausanne. (H-999a-X)

On demande  
**UNE DOMESTIQUE**  
 sérieuse, active, intelligente et surtout de bonne conduite. Inutile de se présenter sans recommandations expressées. S'adr. franco à M. Ch. Champart à Lausanne. (H-999b-X)

94. On demande des domestiques recommandables, propres et actives, connaissant parfaitement la tenue du ménage. S'adr. à Mme Favarger, rue des Moulins 9, au 3me.

95. On demande un bon domestique connaissant bien les travaux de la campagne et sachant soigner le bétail; il pourrait entrer dans le courant de mars. S'adr. à Ulysse Breguet, à Coffrane.

96. On demande, pour le 15 mars, dans un petit ménage de 2 personnes, une bonne cuisinière de 20 à 25 ans, de la Suisse française. Inutile de se présenter sans de bons certificats et une bonne connaissance du service. S'adr. au bureau d'avis.

97. Dans une bonne famille bourgeoise, on demande une jeune personne parlant le français et au fait du service de femme de chambre. S'adr. au bureau d'avis sous les initiales R. 17.

### OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

98. On a perdu sur la route de Neuchâtel à Boudry, un paquet contenant 6 livres et un filet; on est prié de le remettre chez Louis Barbier-Amiet, à Boudry, contre récompense.

99. On a perdu de la rue du Bassin à l'E-vole, une petite voilette noire. La rapporter contre récompense, maison de M. Berthoud-Coulon, rue du Bassin 16, au second.

100. Perdu en ville, lundi après midi, un caoutchouc neuf d'enfant. Prière de le rapporter faubourg du lac 27, 3me étage.

101. On a trouvé sur la route d'Auvergnier à Colombier, un coussin de traîneau; le réclamer à M. George Vuille, à Colombier.

### AVIS DIVERS.

Frédéric Spring et Fritz Küng, tous deux maîtres couvreurs, demeurant depuis nombre d'années à Neuchâtel, le premier ancien maître ouvrier de M. Charles Bonhôte, et le second ouvrier chez son père, ont l'honneur d'annoncer à Messieurs les propriétaires de maisons en ville et aux environs, qu'ils viennent de s'associer pour travailler ensemble de leur état; ils se recommandent donc au public, promettant promptitude et bienfaisance dans leurs ouvrages qu'ils feront à des prix modérés, de manière à satisfaire pleinement leurs pratiques.

Domicile: rue des Moulins 26,  
 » Ecluse, n° 4.

103. Une famille sans enfants, habitant un village non loin de Neuchâtel, prendrait en pension un enfant de 1 à 9 ans, qui serait bien soigné sous tous les rapports. S'adr. à M. Scharch, boulanger, rue St-Maurice, à Neuchâtel, qui indiquera.

Chez un docteur qui habite près de Berne, on pourrait prendre une ou deux jeunes filles en pension, et leur enseigner la langue allemande. Elles seraient considérées comme membres de la famille et traitées comme les propres enfants. Elles pourraient fréquenter une bonne école. Très-bas prix. Pour plus de renseignements, s'adresser à Mlle Banguerel, Grand'rue n° 1, à Neuchâtel, à M. Kistler, pasteur, à Bolligen près Berné, et à M. Louis Vouga, à Cortaillod.

Messieurs les actionnaires de la Société du Manège sont convoqués en assemblée générale pour le samedi 19 mars prochain, à 10 heures du matin, à l'hôtel-de-ville, salle du Conseil général de la municipalité.

MM. les actionnaires devront être porteurs de leurs actions.

Ordre du jour:  
 Rapport et reddition des comptes.  
 Propositions éventuelles.  
 Neuchâtel, le 3 mars 1870.  
 Le Comité.

**Théâtre de Neuchâtel.**

Direction de M. Ferdinand LEJEUNE

JEUDI 10 MARS 1870

L'honneur de la maison  
 pièce en cinq actes, par Léon Battu.

Une fille terrible  
 Vaudeville en un acte.

On commencera à 8 heures très-précises.

Une personne d'âge mûr qui a passé bien des années à l'étranger comme institutrice, pouvant enseigner outre le français les premiers principes de l'allemand et de l'anglais, désirent trouver une place dans sa patrie comme dame de compagnie ou aider une mère dans les soins de ses enfants ou du ménage; la campagne ne l'effrayerait pas, mais elle tient à entrer dans une famille chrétienne. S'adr. pour plus amples informations à Mlle C. Du Toit, Floreires Maupas 3, Lausanne.

A l'occasion d'un BAL donné par la société l'Orphéon, samedi 5 courant, le public est prévenu que le Café de la Balance sera fermé dès 3 heures de la soirée.

On dansera dimanche 5 mars, chez M. Russ, à Fabys, avec grande musique.

La musique Blum jouera à Pe-seux le dimanche 6 mars.



**Conférences publiques pour hommes.** Oratoire des Bercles. — Lundi 7 mars 1870, à 8 h. du soir. **Les colonies animales**, par M. Paul Godet, professeur.

**Conférences pour dames:** jeudi 10 mars, à 5 heures, salle circulaire du gymnase **La question ecclésiastique ou la séparation de l'Eglise et de l'Etat**, par M. le prof. Frédéric Godet.

**Société d'utilité publique.** — Conférence publique dans la salle du Grand-Conseil, samedi 5 mars 1870, à 8 h. du soir. **Lecture de fragments littéraires**, par M. le prof. L. Favre.

**SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION**

DE NEUCHÂTEL.  
**Assemblée générale annuelle des actionnaires.**

MM. les actionnaires sont informés que par suite de décision du Conseil d'administration, en date du 26 février dernier, l'assemblée générale aura lieu à l'hôtel-de-ville, le vendredi 8 avril prochain, à 10 heures du matin.

Les porteurs de 5 actions et plus ont droit d'y assister: ils sont tenus pour cela à déposer leurs titres au siège de la Société, rue de l'Industrie n° 5, du 21 au 26 mars courant, inclusivement, contre récépissé et la carte d'admission, prévue par l'art. 34 des statuts. Ils recevront en même temps le rapport de gestion du Conseil d'administration pour l'année 1869, et ceux qui désireraient se faire représenter, obtiendront à leur gré un formulaire de procuration.

Ordre du jour de la séance:  
1. Nomination du président et du vice-président de l'assemblée générale (art. 59 des statuts).

2. Rapport du Conseil d'administration sur sa gestion pendant l'année 1869 (statuts art. 57).

3. Election de neuf membres du Conseil d'administration dont la nomination appartient à l'assemblée générale des actionnaires.

Neuchâtel, le 1<sup>er</sup> mars 1870.  
Le Secrét. du Conseil d'administration,  
F.-V. BOREL.

**Lavage et blanchiment**

des couvertures de laine, jupons tricotés et de flanelle, camisoles, bas etc., couvertures en coton, crêpes de Chine, châles, tapis, en conservant les couleurs les plus délicates et rendant l'appât de neuf. Teinture et impression en tous genres, chez Alphonse Wittnauer, teinturier, au Prébarreau. Dépôt chez Henri Gacond, épicer, r. du Seyon, et le jeudi place du Marché, maison de M. Olivier Petitpierre.

**Bal public** dimanche 6 mars, au café du Commerce, au Lande-ron.

**Taille d'arbres fruitiers**

M. Baur, à Corcelles, ayant à traiter des arbres d'une taille intéressante, invite les jardiniers et les amateurs à assister à cette opération. Rendez-vous lundi 7 mars, à 3 heures res. chemin de Beauregard, vigne n° 110, appartenant à M. Lambelet, conseiller d'état.

**Rod. Gallmann** informe l'honorable public et particulièrement ses anciennes pratiques qu'il a commencé à blanchir les chapeaux de paille et se recommande aussi pour les teintures de chapeaux de paille et de feutre. Il se charge en général de transformer toutes espèces de chapeaux. Un prompt ouvrage et des formes les plus nouvelles sont assurés. Son atelier se trouve n° 5, vis-à-vis de l'hôpital de la ville.

118 Une famille de Neuchâtel désire placer de suite, dans une bonne maison de commerce, un jeune homme parlant français et allemand. Le bureau d'avis indiquera.

Il est rappelé aux communiens de Corcelles et Cormondrèche qu'une **assemblée générale** de commune aura lieu le lundi 7 mars prochain, à 8 1/2 h. du matin, au local ordinaire.

Corcelles, le 24 février 1870.  
Le secrétaire du conseil administratif,  
V. COLIN-VAUCHER.

120. On demande deux bons ouvriers faiseurs de secrets, sachant faire l'or ou l'argent soigné. Evole n° 7, Neuchâtel.

**L'Inspecteur des forêts de la Commune** prie les Communiens qui lui font par écrit la demande de leur demi-toise de sapin, de bien vouloir joindre leur adresse à leur réclamation.

**ECOLE WEHRLI**

A GUGGENBUHL, station Erlen, THURGOVIE

Dans ce pensionnat de jeunes gens, on reçoit ce printemps quelques élèves de 10 à 15 ans. — Prospectus et autres renseignements sont donnés par le **Directeur de l'école Wehrli** J. MULLER-MERK. (H-934-X)

**Société immobilière**

L'assemblée générale des actionnaires de la Société immobilière est convoquée pour **jeudi 10 mars prochain**, à 11 heures du matin, salle du Conseil général de la Municipalité, à l'hôtel-de-ville de Neuchâtel. Aux termes de l'article 21 des statuts, l'assemblée générale se compose de tous les porteurs de deux actions au moins, qui auront fait le dépôt de leurs titres, jusqu'au 5 mars, en mains du Secrétaire-Caissier de la Société, qui leur délivrera, en échange, des cartes d'admission pour l'assemblée.

Ordre du jour:

- 1<sup>o</sup> Rapport du Conseil d'administration.
  - 2<sup>o</sup> Approbation des comptes.
  - 3<sup>o</sup> Fixation du dividende de l'année 1869.
- Neuchâtel, le 15 février 1870.

Au nom du Conseil d'administration,  
Le Président,  
James de MEURON.  
Le Secrétaire-Caissier,  
JUNIER not.

**M<sup>lles</sup> Jeanneret & Krebs**

qui viennent d'établir un pensionnat de demoiselles à Neuchâtel, pourraient disposer de quelques heures pour donner à des élèves externes des leçons de français, d'allemand et d'anglais. S'adr. au faubourg de la gare 5.

Le bureau de **M. Aug. Cornaz**, avocat, est à Vieux-Châtel 4, Hôtel du Faubourg.

**AVIS**

Un négociant en vins et spiritueux, visitant une partie de la Suisse, et ayant une bonne clientèle, désire représenter une bonne maison pour le placement des vins rouges et blancs de Neuchâtel. Adresser les offres franco sous R. W. n° 200, au bureau de cette feuille.

**Société fédérale de gymnastique DE NEUCHÂTEL.**

Assemblée ordinaire au local, **café du Mexique**, samedi 5 mars, à 8 et demi heures du soir. Ordre du jour: Admissions, et reddition des comptes du bal.

**Chemin de fer Franco-Suisse.**

MM. les porteurs d'obligations sont prévenus que le coupon d'intérêt échéant le 10 mars prochain, sera payé, sans frais, à partir de cette date, à la caisse de la compagnie, rue de l'Industrie, n° 4.

Neuchâtel, 28 février 1870.  
Le Comité de direction.

Les communiens des Geneveys-sur-Coffrane sont convoqués en assemblée générale pour le lundi 7 mars 1870, à 9 heures du matin.

Ordre du jour:

- 1<sup>o</sup> Discussion du projet de règlement de commune.
  - 2<sup>o</sup> Discussion d'un projet de règlement des forêts.
  - 3<sup>o</sup> Discussion concernant l'abolition des bénéfices communaux.
  - 4<sup>o</sup> Propositions diverses.
- Geneveys-sur-Coffrane, le 28 février 1870.  
Le Conseil administratif.

150. Une fille robuste trouverait de l'occupation dans un atelier de la ville. S'adr. à Léon Gauthier, Seyon 16.

**Grosse Brasserie Vuille**

Sonntag den 6. März, Abends 8 Uhr:

**THEATER**

vom deutschen Verein  
Nachdem, Tanz mit der Musik von Herr Blum.

Preis der Eintrittskarten:

Für das Theater: 50 Cts,  
Für den Tanz, Fr. 1.

Deutsche Sibelstunde im Lokale der « Brüder », jeden Montag, Abends 8-9 Uhr, rue du Seyon, 14.

155. On offre à louer un bon piano. S'adresser rue du Musée 4, au premier.

**Union chrétienne de jeunes gens RUE DU CHATEAU 14.**

Dès le 1<sup>er</sup> mars prochain, les réunions publiques d'édification du vendredi auront lieu le **mardi** à 8 1/2 h. du soir.

Il est de plus rappelé que chaque dimanche après midi depuis 1 heure à la nuit, le local et la bibliothèque de l'Union sont ouverts. Tous les jeunes gens sont cordialement invités à en profiter. — Nul besoin d'être présent.

Rue du Château 14.

Les amis et connaissances de M. et M<sup>me</sup> Alfred-Louis Jacot-Seybold, de Ch.-Humbert Jacot, et de M<sup>me</sup> Frédérique Seybold, qui auraient été involontairement oubliés dans la distribution des lettres de faire-part de la mort de leur fils et petit-fils, GEORGES, décédé le vendredi 4 courant, à l'âge de 6 mois et demi, sont priés d'assister à son ensevelissement dimanche 6 mars 1870, à 1 heure après midi. — Domicile mortuaire, rue des Poteaux, 4.

Les amis et connaissances de M<sup>me</sup> veuve FROHWEIN, qui auraient été involontairement oubliés d'être avisés de sa mort qui a eu lieu ce matin, après une courte et douloureuse maladie, sont priés d'assister à son ensevelissement, qui aura lieu lundi prochain le 7 de ce mois à 1 heure après midi. — Domicile mortuaire, café de la Poste.

**ETAT CIVIL DE NEUCHÂTEL.**

**Promesses de mariage.**

Jean-Jacob Thommet, journalier, argovien, et Maria Widmann, bernoise; les deux dem. à Neuchâtel.  
Constant-James Roulet, inspecteur général des forêts, de Neuchâtel, y demeurant, et Marie-Eugénie Anker, bernoise, dem. à St-Blaise.  
Christian-Louis Kohler, vigneron, bernois, et Elise Favre, horlogère; les deux dem. à Neuchâtel.  
Jules-Adolphe Stämpfli, constructeur de chaloupes, bernois, et Adèle-Suzette L'Eplattenier, tailleuse; tous deux demeurant à Neuchâtel.  
Henri-Christian Rickes, cordonnier, de Walldorf, et Hélène Morel, tailleuse; les deux dem. à Neuchâtel.  
Frédéric-Louis Grandjean, de Buttles, domicilié à Bonvillars, et Elise Apothélos, vaudoise, domiciliée à Neuchâtel.

**Naissances.**

22 février. Benjamin, à Johannes Rolli et à Marie-Louise née Jordan, bernois.  
26. Marthe-Fanny, à Jean-Paul Kohler et à Caroline-Emma née Breithaupt, bernois.  
28. Henri-Emile, à Nicolas Freitag et à Anna-Caroline née Sentein, glaronnais.  
1<sup>er</sup> mars. Henri-Louis, à Frédéric-Louis Niederhauser et à Anna-Sophie née Krümmenauer, bernois.  
1. Lucie, à Jules Sandoz et à Julie-Elise née Huguenin-Virchaux, du Locle.

**Décès.**

25 février. Elisabeth née Zurcher, 60 ans, veuve de Christian Studer, bernoise.  
27. Bertha-Maria, 11 mois, fille de Jean-Jacob Wenker et de Elisabeth née Müller, bernois.  
27. Jean-Charles Sauter, 60 ans 11 mois, 15 jours, coutelier, époux de Adèle-Marie née Gacon, wurtembergeois.  
2 mars. Alexandre-Frédéric, 16 jours, fils de Jacob Bill et de Anna-Maria née Muhlheim, bernois.  
4. Elisabeth née Berli, 82 ans, veuve de Félix Bleuler, zuricois.  
4. Charles-George, 6 mois et demi, fils de Alfred-Louis Jacot et de Frédérique-Marguerite-Eusébie née Seybold, du Locle.

**Nouvelles.**

Paris, 2 mars. — Le *Journal officiel* publie une dépêche du Sénégal portant que 2000 insurgés ont été battus par 500 Français.

3 mars. — Le *Journal officiel* annonce que M. Delaunay est nommé directeur de l'Observatoire.

**NEUCHÂTEL.** — La Société d'histoire de notre ville a consacré dernièrement ses séances à une sorte de révision des noms locaux du territoire municipal, afin d'arriver à établir une orthographe aussi rationnelle que possible d'une partie de ces noms plus ou moins altérés. Nous pensons que les détails suivants, tirés d'un article communiqué à l'Union libérale du 1<sup>er</sup> mars, intéresseront nos lecteurs:

« Les noms des forêts environnant Neuchâtel ne présentent aucune particularité bien digne de remarque et furent presque tous adoptés tels qu'ils sont inscrits sur la carte des forêts de Chaumont appartenant à la commune de Neuchâtel. Cependant certains de ces noms présentent de l'intérêt, en rappelant un état de fait qui n'existe plus. Nous citerons entre autres « la Fontaine à l'ours », la « Cadolle aux porcs », ancien repaire de san-

gliers situé au Nord et immédiatement au-dessous de Tête-plumée. Plus loin, c'est la « Comba cervey » ou combe du cerf, et la « Bois du peux », fréquenté jadis par des coqs de bruyère; on sait que dans notre patois on pu être un coq. Nous ne parlerons ni du « Bois l'abbé », du « Chemin au prêtre », de la « Vy aux ânes », et d'autres dénominations dont il est facile de retrouver l'origine. Le « Sentier des ribaudes » était, il y a un siècle, et grâce à un établissement voisin, fréquenté par des donzelles dont la vertu laissait passablement à désirer.

« La Société a admis que l'on devait écrire *Mau-jaubia* (mal pensé), *Pertuis-du-Sault* (de Sault, forêt), *Comba Borel*, *Comba cervey*, *Pierra-bot*, parce que comba et pierra sont deux mots patois existant encore. Les *Sarts* et le *Sartberg* dérivent d'essert, esserte, lieu défriché. Le mot *foue* est l'ancien nom du hêtre et se retrouve dans la « Fontaine du foue », au Nord du Sartberg, et le « Plan des foves », au-dessus de Peseux. Monruz devait être anciennement *Mau-ruz* (mauvais ruisseau), et le *Nid-du-crô* un lieu qu'affectionnaient les corbeaux. On admet que l'on écrira *Crêt-taconet*, sans qu'aucune des étymologies proposées satisfasse l'assemblée; il y a cependant lieu de croire que l'orthographe indiquée est bonne, car le mot « taconet » paraît dériver de tacon, petits tacons, désignant les nombreux clos de vignes dont cette colline est couverte. On doit écrire *Cloz-brochet*, et non *Clou-brochet*. *Evole* vient de l'ancien mot « ivoûa » (eau), mot existant encore dans l'ancien patois vaudois, et *Trey-porte* du mot latin « trans » (au-delà) et signifie donc au-delà des portes, comme *Trois-Rods* signifie « au-delà du ruz ».

Passant aux noms des rues de la ville, on exprime le désir de voir rétabli le nom des Bercles, qui a été assez peu avantageusement remplacé par les noms de rue de l'Oratoire et surtout par celui de rue de la Raffinerie. Ne rappelant qu'une entreprise désastreuse, plutôt qu'une industrie disparue.

Un des changements les plus ridicules qui aient été faits dans notre ville est celui qui a eu pour résultat d'appeler rue des Greniers la rue des Fausses-Braies. On sait que ce dernier mot désigne, en termes de fortification, le chemin couvert en dedans du mur d'enceinte; or, rien ne désignait mieux l'ancienne topographie de cette partie de la ville, que les noms de deux rues, d'un côté, les *Terreaux* (le fossé), de l'autre, les *Fausses-Braies*, séparées jadis par le rempart et maintenant par une rangée de maisons. Il serait à désirer que les choses fussent rétablies dans leur état primitif, car un ancien nom nous paraît tout aussi utile et tout aussi respectable que tel bahut ou telle épée d'un musée.

Il semble que nos édiles manquaient d'imagination lorsqu'il s'agissait de donner des noms aux rues de la ville, car ils les doublaient ou les triplaient volontiers; en effet, on trouve chez nous Rue Purry, Place Purry, Rue de l'Hôtel-de-Ville, Place de l'Hôtel-de-Ville, Rue de l'Ancien Hôtel-de-Ville, Rue de l'Hôpital, Faubourg de l'Hôpital, Rue des Halles, Place des Halles, Ruelle des Halles, Rue Fleury, Ruelle Fleury. En revanche, la rue du Seyon porte deux ou trois noms plus ou moins heureux et en tous cas fort incommodes.

D'autres noms de rues frappent par leur insignifiance, ainsi nous avons une Rue de l'Industrie, qui n'est pas plus industrielle qu'une autre; une Rue de la Serre où il n'y aura bientôt plus de serre, et une Rue de l'Orangerie où il n'y a point d'orangerie; une Rue du Coq d'Inde qu'on appelle de la Balance, et qui, il y a moins d'un siècle, s'appelait la Rue des Chaudronniers.

A la lecture de ces appellations, qui ne doivent guère plaire qu'aux jardiniers et aux amateurs de dindons, on se demande si, dans un pays qui a fourni bon nombre d'hommes distingués dans différents domaines, on n'aurait pas pu prendre les noms de ces hommes pour les donner aux rues. Cet hommage à d'illustres citoyens n'a été rendu jusqu'à présent qu'à David de Purry, à Osterwald, à DuPeyrou et à Léopold Robert; espérons qu'à l'avenir, ou, si des modifications ont lieu dans l'état de choses existant, on ne craindra pas de donner à nos rues les noms de ceux qui ont honoré notre patrie et mérité notre reconnaissance.

Les représentations données ces derniers jours au théâtre ont démontré la convenance d'adopter le système des billets numérotés chaque fois que l'on peut prévoir une affluence de monde, et même en toute occasion. Outre l'avantage de ne pas vendre plus de billets que la salle n'en contient, on préviendrait ainsi des plaintes comme celles que nous avons entendues de personnes qui n'ont pu occuper des places encore vides, et qu'on leur a dit retenues d'avance. Enfin, de cette manière, on évitera le siège et l'assaut de la porte d'entrée longtemps avant l'heure, au grand détriment des fraîches toilettes et même de la santé des spectatrices.